



BNP PARIBAS

cfdt.nationale@bnpparibas.com

Richard PONS



Délégué syndical national
07 62 32 58 07

Cédric GRENIER



Délégué syndical national adjoint
06 67 92 25 69

Julie LEQUEUX



Déléguée syndicale nationale adjointe
06 60 68 60 35

Pierre RIVIÈRE



Représentant syndical national
06 65 64 56 98

Laurent COURRIER



Représentant syndical national adjoint
06 68 05 69 06



« TÉLÉ-STAGE »

Demande portée par la CFDT BNPP :
les stagiaires ont désormais accès au télétravail !

16 Juin 2022

Demande portée par la CFDT lors des négociations de l'accord sur le télétravail, la Direction met enfin en place le « télé-stage ». Une façon de rendre plus attractif le parcours de formation chez BNP Paribas.

TÉLÉ-STAGE

Comment ça marche ?

POUR QUI ?

Tous stagiaires effectuant un stage de plus de 6 mois.

La mise en place est basée sur le volontariat et doit être validée par le tuteur et l'école.

OÙ TÉLÉTRAVAILLER ?

Dans la résidence principale du stagiaire ou autre lieu privé temporaire (en France)

Le lieu choisi devra être suffisamment près du site d'accueil habituel
(accessible sur une demi-journée)

Le lieu devra disposer d'un accès internet haut débit et être couvert par une assurance habitation sur les journées de « télé-stage ».

QUELLES FORMULES ?

Télé-stage Occasionnel

2 jours par mois effectués à domicile

Télé-stage Régulier

1 jour par semaine effectué à domicile

INDEMNISATIONS

Frais de télé-stage

10 € par mois pour la formule « Régulier »

Indemnisation Frais de Repas

Forfait mensuel versé selon la formule de
« télé-stage » choisie



**POUR BÉNÉFICIER DU « TELE-STAGE »,
FORMULEZ VOTRE DEMANDE AUPRÈS
DE VOTRE TUTEUR.**

Si la CFDT BNPP se réjouit d'une telle avancée, nous ne pouvons que remarquer que certains stagiaires auront donc accès à davantage de télétravail que des salarié(e)s à temps partiel, malgré les règles fixées par l'accord Groupe.

Rappelons que la CFDT est la seule organisation syndicale à dénoncer ce non respect de l'accord. A suivre...